

TARIF D'ABONNEMENT : ROUBAIX-TOURCOING. Trois mois, 13 fr. 50. Six mois, 26 fr. Un an, 50 fr. Trois mois, 15 fr.

BUREAUX & RÉDACTION : Roubaix, rue Neuve, 47. - Tourcoing, rue des Poutrais, 43. Directeur : ALFRED REBOUX

Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 47. - à LILLE, rue du Car-Saint-Étienne, 8, et rue Notre-Dame-de-Victoires, 28. à PARIS, chez M. HAVAS, LAFFITE et Co, place de la Bourse, 8, et à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

ROUBAIX, LE 23 JUIN 1893.

L'AFFAIRE CLEMENCEAU

Les accusations de haute trahison

Paris, 23 juin. - C'est aujourd'hui la grande journée où est venu devant la Chambre la question de M. Millevoye relative au cas de M. Cornélius Herz, ou, pour mieux dire, les questions de haute trahison dont l'affaire Clemenceau n'est qu'un des incidents.

Une réunion de la droite royaliste

La droite royaliste s'est réunie avant la séance, sous la présidence de M. le duc de Boucheville, et, après avoir étudié les diverses éventualités de la date desquelles la séance d'aujourd'hui peut être ouverte, elle a décidé de ne pas assister à la séance.

M. Ducret appelé chez le juge d'instruction

M. Ducret annonce qu'il vient d'être convoqué pour cinq heures par M. Alhailin, juge d'instruction. Notre confrère répondra à cet appel, et se bornera à déclarer qu'il n'a rien de particulier à déclarer.

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer, d'autant plus que, tout en déclarant qu'il n'a rien à déclarer, il a accepté les pièces, le gouvernement les a fait passer à M. Alhailin, laissant libre d'en faire l'usage qu'il lui conviendra.

M. Ducret ajoute que depuis hier soir, M. Droulede s'est joint à M. Millevoye

M. Ducret ajoute que depuis hier soir, M. Droulede s'est joint à M. Millevoye. M. Droulede déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer, d'autant plus que, tout en déclarant qu'il n'a rien à déclarer, il a accepté les pièces, le gouvernement les a fait passer à M. Alhailin, laissant libre d'en faire l'usage qu'il lui conviendra.

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer, d'autant plus que, tout en déclarant qu'il n'a rien à déclarer, il a accepté les pièces, le gouvernement les a fait passer à M. Alhailin, laissant libre d'en faire l'usage qu'il lui conviendra.

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer, d'autant plus que, tout en déclarant qu'il n'a rien à déclarer, il a accepté les pièces, le gouvernement les a fait passer à M. Alhailin, laissant libre d'en faire l'usage qu'il lui conviendra.

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer, d'autant plus que, tout en déclarant qu'il n'a rien à déclarer, il a accepté les pièces, le gouvernement les a fait passer à M. Alhailin, laissant libre d'en faire l'usage qu'il lui conviendra.

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer

M. Ducret déclare à M. Alhailin qu'il n'a rien à déclarer, d'autant plus que, tout en déclarant qu'il n'a rien à déclarer, il a accepté les pièces, le gouvernement les a fait passer à M. Alhailin, laissant libre d'en faire l'usage qu'il lui conviendra.

BRUIT DE PERQUISITION A LA « COCARDE »

A ce moment, le bruit se répand que M. Tanon, procureur général, assisté de M. Alhailin, juge d'instruction et de M. Clément, commissaire aux délégations, sont en train de perquisitionner dans les bureaux de la « Cocarde ». C'était prévu, mais des rumeurs accablent cette nouvelle, on ne doute pas des résultats négatifs. Il paraît que M. Goron recherche activement l'ex-copiste canadien de l'ambassade anglaise grâce à vue par les mousquetaires de M. Cornélius Herz.

INTERPELLATION DEM. POURQUERY DE BOISSERIN

Cédant aux réclamations de la Chambre, M. le président donne lecture d'un autre papier, de M. Pourquery de Boisserin (mouvement) demandant d'interroger le gouvernement sur l'état de santé de Cornélius Herz, sur la prétendue destruction de pièces opérée à l'ambassade d'Angleterre à Paris.

LA QUESTION DE M. MILLEVOYE

M. le PRÉSIDENT. - La parole est à M. Millevoye, pour adresser sa question à M. le ministre de l'intérieur, président du conseil.

M. MILLEVOYE. - Je demande simplement que l'état de santé de Cornélius Herz soit communiqué à la Chambre. (Mouvement.)

M. le PRÉSIDENT. - Je ne puis vous laisser développer votre question de cette façon, car elle se rapporte à une interpellation (Très bien sur divers bancs).

M. MILLEVOYE. - Je veux bien. Il descend de la tribune. (Mouvement.)

M. le PRÉSIDENT. - J'invite M. Millevoye à rédiger par écrit son interpellation.

M. MILLEVOYE. - Oui.

M. le PRÉSIDENT. - M. Millevoye écrit, M. Droulede, Castellan et Barrès l'entourent.

LA CHAMBRE EST HOULEUSE

Un huissier vient prendre le papier de M. Millevoye et le remet au président.

INTERPELLATION DEM. POURQUERY DE BOISSERIN

Cédant aux réclamations de la Chambre, M. le président donne lecture d'un autre papier, de M. Pourquery de Boisserin (mouvement) demandant d'interroger le gouvernement sur l'état de santé de Cornélius Herz, sur la prétendue destruction de pièces opérée à l'ambassade d'Angleterre à Paris.

LA QUESTION DE M. MILLEVOYE

M. le PRÉSIDENT. - La parole est à M. Millevoye, pour adresser sa question à M. le ministre de l'intérieur, président du conseil.

M. MILLEVOYE. - Je demande simplement que l'état de santé de Cornélius Herz soit communiqué à la Chambre. (Mouvement.)

M. le PRÉSIDENT. - Je ne puis vous laisser développer votre question de cette façon, car elle se rapporte à une interpellation (Très bien sur divers bancs).

M. MILLEVOYE. - Je veux bien. Il descend de la tribune. (Mouvement.)

M. le PRÉSIDENT. - J'invite M. Millevoye à rédiger par écrit son interpellation.

M. MILLEVOYE. - Oui.

M. le PRÉSIDENT. - M. Millevoye écrit, M. Droulede, Castellan et Barrès l'entourent.

VIVE AGITATION

M. BOGUE. - On entend toujours les cris : Lisez, lisez ! On entend toujours les cris : Lisez, lisez ! On entend toujours les cris : Lisez, lisez !

VIF INCIDENT

La gauche se lève et hurle. Le président est violemment pris à partie. M. Millevoye pousse les huées et réclame la parole.

INTERVENTION DE M. BURDEAU

M. BURDEAU le remplace. M. le PRÉSIDENT. - Il importe que ce débat se poursuive en silence.

LA QUESTION DE M. MILLEVOYE

M. le PRÉSIDENT. - La parole est à M. Millevoye, pour adresser sa question à M. le ministre de l'intérieur, président du conseil.

M. MILLEVOYE. - Je demande simplement que l'état de santé de Cornélius Herz soit communiqué à la Chambre. (Mouvement.)

M. le PRÉSIDENT. - Je ne puis vous laisser développer votre question de cette façon, car elle se rapporte à une interpellation (Très bien sur divers bancs).

M. MILLEVOYE. - Je veux bien. Il descend de la tribune. (Mouvement.)

M. le PRÉSIDENT. - J'invite M. Millevoye à rédiger par écrit son interpellation.

M. MILLEVOYE. - Oui.

M. le PRÉSIDENT. - M. Millevoye écrit, M. Droulede, Castellan et Barrès l'entourent.

NOUVEL INCIDENT

M. BOISSERIN. - On a été inouïement vu, ce n'est pas possible. (Rires et applaudissements à gauche.)

DEMISSION DE M. DEROULEDE

M. DEROULEDE se lève de son banc et, s'avançant sur le banc de la gauche, prononce les paroles suivantes : « Je ne me démissionne pas, mais je ne veux plus faire de politique. »

DEMISSION DE M. MILLEVOYE

M. MILLEVOYE monte à la tribune. M. le PRÉSIDENT. - Je viens protester contre l'ordre du jour de M. Millevoye.

L'ORDRE DU JOUR DE CHOISEUL

M. le PRÉSIDENT. - Voici l'ordre du jour présenté par M. de Choiseul : « La Chambre, condamnant l'appel sur son bureau de documents sans preuve d'authenticité, passe à l'ordre du jour. »

Des chiffres

M. Millevoye donne lecture du document qui est écrit en anglais. M. Edwards, 200 livres ; M. Burdeau, 200 livres ; M. Droulede, 200 livres ; M. Laurent, 600 livres et, pour mémoire, M. Droulede, 200 livres.

L'INCIDENT BURDEAU

M. BURDEAU, de sa place, crie : Cette pièce a été lue ici devant la Chambre sans être vérifiée et vous ne pouvez pas nous la donner sans nous l'avoir vérifiée.

Vote de l'ordre du jour Maujan

L'ordre du jour pur et simple est retiré ; on met aux voix l'ordre du jour de M. Maujan : « La Chambre, méconnaissant les conditions essentielles de la procédure, passe à l'ordre du jour. »

Vote de l'ordre du jour Maujan

M. le PRÉSIDENT. - Voici les résultats du scrutin : Volants, 493 ; Majorité absolue, 247 ; Pour, 489 ; Contre, 44.

Le dépôt du dossier

M. Millevoye dépose son dossier entre les mains du président, la gauche crie : Huzes.

Grave incident

M. Millevoye descend calmement ; on le voit, on l'insulte, il traverse le groupe d'extrême-gauche qui le hait.

L'ORDRE DU JOUR MAUJAN

M. Maujan monte à la tribune ; il est momentanément remplacé par M. Ernest Roche, qui disparaît sous les huées.

BOURSE DE PARIS DU 23 JUIN. Table with columns: Cours précéd., VALEURS, Cours, Cours précéd., VALEURS, Cours.

BOURSE DE LILLE DU 23 JUIN. Table with columns: Cours précéd., VALEURS, Cours, Cours précéd., VALEURS, Cours.

Dernière Heure. Je nos correspondants particuliers, et par FIL. SPÉCIAL. Les syndicats professionnels. Les documents. L'opinion de M. Ducret.

M. Millevoye reparait à la tribune. M. Millevoye reprend son dossier et, au milieu de la plus vive agitation, remonte à la tribune.

Le régime des boissons. L'Annuaire de la Nouveauté et de la Mercerie. Le nouveau parlement allemand.

Le régime des boissons. L'Annuaire de la Nouveauté et de la Mercerie. Le nouveau parlement allemand.